

Artiste interprète de Music-hall

RNCP36918 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45004, 45083, 45071
Code(s) ROME	L1201, L1202, L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	29/09/2025

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DES ARTS DU MUSIC HALL · SIRET : 48963068100034

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Music-hall est un genre qui vise à divertir et à transmettre un propos en alliant excellence artistique et convivialité. Ce sont des spectacles pluridisciplinaires, de stylistiques et tailles variées, qui demandent aux artistes de maîtriser une discipline « cœur de métier » et au moins une discipline complémentaire pour leurs interprétations pluridisciplinaires. La relation au public y est essentielle, les compétences scéniques et d'interaction avec le public sont donc des attendues du secteur. Le métier nécessite aussi d'entretenir et de développer en autonomie sa technique et sa culture pour s'assurer une insertion et une évolution professionnelle durable.

ACTIVITÉS VISÉES

BLOC 1 : Préparer un rôle pluridisciplinaire pour un spectacle de Music-hall

- Préparation des interprétations – chant
- Préparation des interprétations – danse
- Préparation des interprétations – comédie
- Préparation des interprétations pluridisciplinaires, des bascules d'une discipline à une autre

BLOC 2 :

Répéter et jouer sur scène un spectacle de Music-hall

- Répétitions des tableaux
- Représentation face à un public

BLOC 3 : Construire et gérer son parcours professionnel d'artiste

- Préparation individuelle d'une audition
- Passage d'une audition
- Gestion de sa carrière d'artiste de Music-hall

COMPÉTENCES ATTESTÉES

BLOC 1 : Préparer un rôle pluridisciplinaire pour un spectacle de Music-hall

- Interpréter différentes séquences chantées en solo
- S'intégrer dans un ensemble vocal
- Proposer une variante d'interprétation
- Exécuter des enchainements chorégraphiques
- Synchroniser ses enchainements chorégraphiques
- Improviser une séquence dansée

- Interpréter un monologue
- Utiliser son corps et sa singularité
- Improviser une séquence de jeu
- Interpréter simultanément plusieurs disciplines
- Basculer d'une discipline à une autre
- Ecouter activement / comprendre les volontés
- Comprendre les contributions des autres membres de l'équipe pour se fondre dans le collectif

BLOC 2 :

Répéter et jouer sur scène un spectacle de Music-hall

- Appréhender l'espace de son lieu de travail
- S'adapter aux consignes de mise en scène
- Améliorer son interprétation par la répétition
- Anticiper et gérer les changements de tableaux
- Répéter les interactions avec le public
- Développer sa réflexivité
- Contribuer aux ajustements nécessaires du spectacle lors des raccords
- Se préparer à entrer sur scène
- Utiliser les temps morts de l'artiste
- Réaliser l'interprétation de son rôle
- Interagir avec le public
- Réagir rapidement et de manière adaptée
- Connaître le vocabulaire technique
- Collaborer avec les techniciens
- Développer des relations interpersonnelles positives
- Evaluer pour soi-même et les autres les risques de sécurité

BLOC 3 : Construire et gérer son parcours professionnel d'artiste

- Candidater à des auditions
- Décrypter le spectacle et/ou le sens de l'œuvre
- Apprendre son rôle
- Gérer le stress en maîtrisant les techniques adaptées
- Adapter sa prestation artistique
- Gérer son statut d'artiste
- Organiser son activité d'artiste de Music-hall
- Développer ses compétences artistiques
- Développer des stratégies d'autopromotion
- Construire son image numérique professionnelle

Blocs de compétences

RNCP36918BC01 — Préparer un rôle pluridisciplinaire pour un spectacle de Music-hall

LISTE DE COMPÉTENCES

Interpréter différentes séquences chantées en solo en respectant les caractéristiques techniques de chaque chanson afin de transmettre l'émotion correspondante aux attentes de la direction artistique

S'intégrer dans un ensemble vocal en se synchronisant et en étant à l'écoute des partenaires pour développer une harmonie collective

Proposer une variante d'interprétation dans le respect du cadre de la direction artistique pour transmettre avec justesse le propos artistique de la séquence chantée

Exécuter des enchainements chorégraphiques en utilisant les stylistiques ou techniques de danse adéquates, le bon registre émotionnel en exploitant l'espace afin d'interpréter (propos et technique) différentes séquences dansées en solo

Synchroniser ses enchainements chorégraphiques avec le groupe, en gardant sa singularité, et le bon registre émotionnel pour interpréter différentes séquences dansées en collectif

Improviser une séquence dansée dans le cadre de la stylistique imposée par le chorégraphe pour nourrir la création ou proposer une variante de mouvement

Interpréter un monologue ou une scène à plusieurs comédiens afin de rentrer dans les caractéristiques des textes et du rôle prévus par le metteur en scène

Utiliser son corps et sa singularité pour les mettre au service du jeu et des caractéristiques corporelles et émotionnelles du personnage prévu par le metteur en scène

Improviser une séquence de jeu en répondant aux consignes du metteur en scène pour servir la création et nourrir la proposition artistique

Interpréter simultanément plusieurs disciplines en conservant la cohérence du personnage pour jouer une séquence pluridisciplinaire (notamment lors des assemblages des tableaux)

Basculer d'une discipline à une autre en gérant son énergie, sa concentration et en conservant la cohérence du personnage pour répondre aux attentes du metteur en scène

Écouter activement/comprendre les volontés de la direction artistique pour élaborer son interprétation et adapter sa discipline aux consignes du metteur en scène

Comprendre les contributions des autres membres de l'équipe pour se fondre dans le collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation devant jury. Les disciplines artistiques sont évaluées selon deux niveaux : discipline « cœur de métier » ou discipline complémentaire.

- Présentation d'une chanson en solo (2 à 4 minutes)
- Présentation d'un chant polyphonique (3 à 5 minutes)
- Présentation d'une chorégraphie imposée en solo (de 1 à 2 minutes)
- Présentation d'une chorégraphie en collectif (3 à 6 minutes)
- Présentation d'un monologue (de 3 à 5 minutes)
- Présentation d'une scène à plusieurs (de 4 à 6 minutes)
- Présentation d'un projet artistique pluridisciplinaire en solo – avec au moins 2 disciplines artistiques présentées de manière simultanée puis séquencée (5 à 7 minutes)

Mises en situation professionnelle

- Présentation d'une variante d'interprétation d'une chanson en solo (de 2 à 4 minutes)
- Le candidat propose une improvisation en danse selon une ou plusieurs consignes données en individuel et en collectif
- Le candidat propose une improvisation en comédie selon une ou plusieurs consignes données en individuel et en collectif
- Présentation d'un projet artistique pluridisciplinaire imposé en collectif (3 à 5 minutes)

Livret de compétences : permet d'évaluer les compétences mises en œuvre par le candidat, en situation de travail en entreprise. Ce livret est complété par l'entreprise qui accueille le candidat pendant sa formation en alternance, durant une formation pratique en entreprise ou dans le cadre de son emploi.

Entretien avec le jury. A partir des épreuves des activités du bloc n°1, le jury interrogera le candidat sur les 2 compétences transverses.

RNCP36918BC02 — Répéter et jouer sur scène un spectacle de Music-hall

LISTE DE COMPÉTENCES

Appréhender l'espace de son lieu de travail dans son ensemble en respectant les usages et consignes, afin de se déplacer avec efficacité durant le spectacle et atteindre le niveau de sécurité requis

S'adapter aux consignes de mise en scène générées par les caractéristiques scénographiques de la représentation afin d'atteindre la qualité esthétique et sonore prévue

Améliorer son interprétation par la répétition en s'adaptant aux consignes de mises en scène générées par les caractéristiques scénographiques pour favoriser la mise au point des tableaux du spectacle

Anticiper et gérer les changements de tableaux pour assurer le bon déroulement du spectacle en effectuant sa propre conduite

Répéter les interactions avec le public (élément constitutif du jeu scénique) afin de produire l'effet recherché par la direction artistique

Développer sa réflexivité sur ses exécutions afin de trouver des solutions d'amélioration techniques et artistiques et corriger ses défauts

Contribuer aux ajustements nécessaires du spectacle lors des raccords en collaborant avec la direction artistique et les techniciens afin d'améliorer de manière continue la qualité des représentations

Se préparer à entrer sur scène pour être dans les meilleures conditions physiques et mentales afin de délivrer une prestation artistique de qualité

Utiliser les temps morts de l'artiste pour se préparer, se décontracter ou se remobiliser physiquement et mentalement pour un autre tableau

Réaliser l'interprétation de son rôle en prenant en compte le type de public dans son jeu scénique et en respectant la mise en scène, pour lui transmettre le propos et les émotions prévues

Interagir avec le public en s'adaptant à ses réactions tout en gardant le fil conducteur et les caractéristiques de son personnage pour l'impliquer dans les séquences (prédéfinies ou non) du spectacle

Réagir rapidement et de manière adaptée face à un imprévu pour minimiser son impact sur la qualité du spectacle en cours de représentation

Connaitre le vocabulaire technique pour interagir avec les techniciens (son, lumière, ...) sous le contrôle de la direction artistique

Collaborer avec les techniciens lors des raccords lumière, balances son, essayages costumes et accessoires afin de contribuer à la préparation technique du spectacle de Music-Hall

Développer des relations interpersonnelles positives afin de contribuer à une ambiance professionnelle sereine

Évaluer pour soi-même et les autres les risques de sécurité afin de les prévenir dans les répétitions et les représentations (physique, niveau sonore, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Livret de compétences : permet d'évaluer les compétences mises en œuvre par le candidat, en situation de travail en entreprise. Ce livret est complété par l'entreprise qui accueille le candidat pendant sa formation en alternance, durant une formation pratique en entreprise ou dans le cadre de son emploi.

Mises en situation professionnelle

- Évaluation des répétitions de la représentation de 2 tableaux d'un rôle ou personnage sur scène (et de l'organisation qui va avec) qui sera utilisée lors de mise en situation professionnelle de l'activité représentation
- Présentations d'un rôle ou personnage sur scène sur 2 tableaux face à un public et de l'organisation qui va avec en condition de spectacle

Entretien avec le jury : à partir d'une grille d'entretien et de la lecture du livret de compétences, le jury questionne oralement le candidat afin d'évaluer sa maîtrise de l'ensemble des compétences du bloc n°2.

RNCP36918BC03 — Construire et gérer son parcours professionnel d'artiste

LISTE DE COMPÉTENCES

Candidater à des auditions en les sélectionnant en fonction de son profil et de ses objectifs pour optimiser son parcours professionnel

Décrypter le spectacle et/ou le sens de l'œuvre pour répondre aux attentes du directeur de casting

Apprendre son rôle en utilisant ses ressources personnelles (réseaux sociaux, médias... pour projet libre) ou celles mises à disposition par le recruteur (supports vidéo, textes, arrangements musicaux pour projet imposé) afin de répondre aux attentes de l'audition tout en mettant en avant sa singularité

Gérer le stress en maîtrisant des techniques adaptées à ses caractéristiques propres pour libérer des capacités d'interprétation suffisantes lors d'une audition

Adapter sa prestation artistique en cohérence avec les attentes ou consignes du recruteur pour réussir son audition

Gérer son statut d'artiste en maîtrisant les particularités socioéconomiques de son environnement professionnel afin de gérer économiquement sa carrière

Organiser son activité d'artiste de Music-hall en développant son projet professionnel et en entretenant sa forme physique et mentale afin de pouvoir gérer son évolution professionnelle, voire envisager une reconversion

Développer ses compétences artistiques en se cultivant et en se formant à de nouvelles disciplines ou technologies pour favoriser son employabilité sur le marché de l'emploi du Music-hall et répondre aux évolutions des demandes des directions artistiques et des processus de diffusion

Développer des stratégies d'autopromotion par une approche réseau interpersonnel pour se rendre visible auprès d'employeurs d'artistes de Music-hall

Construire son image numérique professionnelle en utilisant les outils digitaux, les réseaux sociaux afin d'assurer efficacement sa promotion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier de candidature à une annonce d'audition comprenant l'annonce, le CV, les photos et la bande démo

Mise en situation devant jury : simulation d'audition, autour de l'annonce de l'activité de préparation

Entretien avec le jury : le candidat devra répondre aux questions du jury sur sa préparation et sa compréhension du spectacle

Dossier professionnel : le candidat établira ce dossier autour de son projet professionnel, en lien avec ses caractéristiques artistiques. Il servira de base pour l'entretien avec le jury.

Entretien avec le jury : à partir d'une grille d'entretien et de la lecture du dossier professionnel, le jury questionne oralement le candidat afin d'évaluer sa maîtrise des compétences liées à l'activité "gestion de sa carrière d'artiste de Music-hall" du bloc n°3.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les artistes interprètes de Music-hall sont principalement employés par des structures privées de type PME, associations, souvent en régions, dans des spectacles composés de 5 à 15 artistes en moyenne, pour des spectacles de divertissement populaire et pluridisciplinaire, croisant les arts de la scène (danse, chant, comédie, cirque, magie, etc.) et dans des lieux divers et des styles variés.

Les employeurs directs ou indirects (par l'intermédiaire de productions ou compagnies) sont :

- dans le secteur professionnel (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle) : les cabarets, les théâtres privés et cafés théâtre ; les productions de comédies musicales, spectacles musicaux, événementielles et spectacles de divertissement ; les compagnies artistiques pluridisciplinaires ;
- des organisateurs occasionnels d'évènements publics ou privés (non détenteurs de licence d'entrepreneur du spectacle) : comités des fêtes, associations, office de tourisme, festivals, collectivités, etc. ;
- des organismes (hors branche professionnelle du spectacle vivant) liés à une activité touristique : hôtellerie de plein air ; croisières, hôtels et clubs de vacances ; parcs de loisirs et à thème ; offices de tourisme.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Artiste de Music-hall
Artiste de cabaret, de comédie musicale
Danseur
Chanteur
Fantaisiste
Comédien
Personnage

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au dispositif de certification, le candidat doit avoir plus de 18 ans et passer une audition de deux ou trois jours.

Le prérequis de maîtrise technique de la discipline « cœur de métier » est :

- danse : niveau équivalent à EAT jazz ou classique ;
- chant : niveau permettant d'interpréter avec justesse une chanson en solo ;
- comédie : niveau permettant d'interpréter avec justesse une forme de jeu en solo (monologue, mime, sketch, etc.) ;
- autre discipline spécifique (cirque, magie, ventriloquie, marionnette, etc) : niveau permettant de performer techniquement dans un numéro en solo.

Les capacités à maîtriser une ou plusieurs discipline(s) complémentaire(s) sont testées par un jury de professionnels.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour accéder au dispositif de certification, le candidat doit avoir plus de 18 ans et passer une audition de deux ou trois jours.

Le prérequis de maîtrise technique de la discipline « cœur de métier » est :

- danse : niveau équivalent à EAT jazz ou classique ;
- chant : niveau permettant d'interpréter avec justesse une chanson en solo ;
- comédie : niveau permettant d'interpréter avec justesse une forme de jeu en solo (monologue, mime, sketch, etc.) ;
- autre discipline spécifique (cirque, magie, ventriloquie, marionnette, etc) : niveau permettant de performer techniquement dans un numéro en solo.

Les capacités à maîtriser une ou plusieurs discipline(s) complémentaire(s) sont testées par un jury de professionnels.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury de délivrance du titre est composé de six personnes :

- quatre professionnels (deux artistes et deux employeurs d'artistes) ;
- deux membres de l'équipe pédagogique.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	14 646 €
Selon la branche	13 680 € – 14 950 €
Prise en charge	Branches concernées
14 646 €	Valeur par défaut · 209 branches
14 819 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
14 950 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
13 680 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)

Base légale

Date de décision	29/09/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/09/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	9	0	100 %	100 %
2018	6	0	100 %	100 %
2017	4	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP26123

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41321

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.institut-national-musichall.com/artiste-interprete-de-music-hall

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36918/>